

COLLOQUE MONDIAL DES RÉGULATEURS: PLEINS FEUX SUR DES PROTAGONISTES PERFORMANTS

**Allocution d'ouverture de M. Hamadou Touré
Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT)**

Mesdames et Messieurs les participants, Madame et Messieurs les Ministres Angela Montoya Holguin de Colombie, Nyana Mphafi du Lesotho, Clément Stambuli du Malawi, Dan Nica de Roumanie, Monsieur le Secrétaire général Yoshio Utsumi, Monsieur le Vice-Secrétaire général Roberto Blois, Monsieur le Directeur du Bureau des radiocommunications Robert Jones, Messieurs les Présidents, Directeurs généraux et Présidents des autorités de régulation, Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à ce deuxième Colloque mondial annuel des régulateurs. En regardant ce parterre d'éminentes personnalités, je suis enchanté d'accueillir de nouveau bon nombre d'entre vous qui avez assisté l'année dernière à la première réunion mondiale des régulateurs, le Colloque du développement à l'intention des régulateurs, lequel a marqué un tournant pour l'UIT et pour le BDT. Nous sommes extrêmement heureux de pouvoir compter sur votre présence de nouveau cette année et je suis tout aussi heureux de pouvoir accueillir à ce colloque autant de nouvelles personnalités qui sont assurément très, très nombreuses!

L'année dernière, les régulateurs et les décideurs venus des quatre coins du monde se sont réunis, pour la première fois, afin d'entamer un dialogue à l'échelle planétaire. Si cette manifestation était remarquable, la présente réunion est bien plus étonnante encore. Selon le dernier décompte, nous avons enregistré la participation de plus de 55 directeurs généraux, présidents et membres de commission des autorités de régulation ainsi que de représentants d'au moins 85 pays. Un tel rassemblement aurait été inconcevable, ne serait-ce que quelques années auparavant. Votre présence ici témoigne véritablement de l'évolution du monde des télécommunications.

Si nous avions dû organiser cette réunion en 1999, il nous aurait fallu déployer d'immenses efforts pour attirer autant de pays avec leurs autorités de régulation. A l'époque, 84 pays disposaient d'un organisme de régulation. Nous aurions été obligés de tous les inviter. Aujourd'hui, pas moins de 112 pays possèdent un organisme de régulation et la grande majorité de ceux-ci sont présents dans cette salle. La provenance même de ces régulateurs est peut-être encore plus étonnante. En effet, 80% des régulateurs existant à l'heure actuelle sont issus de pays en développement ou de pays moins avancés. La réglementation est, de toute évidence, un enjeu du développement.

Et cela est tout à fait justifié. En effet, le secteur des télécommunications est en train de se transformer en un plus vaste secteur, celui des "Technologies de l'information et de la communication" (TIC), qui englobe des éléments relevant des télécommunications, de la radiodiffusion mais aussi de l'informatique. Ce nouveau secteur est non seulement un moteur économique mais encore un catalyseur du progrès, que ce soit sur le plan social, de l'enseignement ou de la médecine. A cela, il faut ajouter l'importance accrue de l'accès aux systèmes TIC, à telle enseigne que les décideurs tant au niveau national qu'au niveau international mobilisent leur énergie pour transformer la fracture numérique en un élément positif. Il va de soi que l'UIT s'est engagée depuis longtemps à améliorer la fourniture du service universel en matière de télécommunication et à mesure que ce secteur rejoint celui des TIC, nous montrons la voie, par notre travail, pour réduire la fracture numérique. Cet objectif se trouve en effet inscrit au cœur du mandat du BDT.

La majorité des Etats Membres de l'Union reconnaissent désormais que la réforme du secteur est le fondement même des initiatives afférentes à la fracture numérique, tant il est vrai que la tâche qui est peut-être la plus importante de la réforme du secteur des TIC consiste à mettre en place

une autorité de régulation efficace et transparente. Ces dernières années, de nombreux gouvernements ont créé des entités réglementaires, soit sous forme d'agences séparées, soit sous forme d'unités fonctionnelles au sein de ministères ou de bureaux gouvernementaux et bien d'autres encore (ils sont plus de 35) envisagent de le faire dans un avenir proche. Dans ce domaine, les enjeux sont considérables pour les gouvernements. Il n'est donc pas surprenant que plus de la moitié des organismes de régulation reconnus représentent directement leurs pays à l'UIT, soit 57 selon le dernier décompte. Il convient d'ajouter en outre que quatre régulateurs sont Membres de Secteur de l'Union, preuve de l'importance de l'UIT comme plate-forme neutre où les régulateurs se réunissent pour partager et évaluer leurs données d'expérience.

La concurrence qui existe dans le secteur des TIC a fait exploser le nombre des abonnés au téléphone mobile et des utilisateurs de l'Internet dans le monde entier. Or, la concurrence en soi ne saurait permettre d'atteindre tous les objectifs économiques ou sociaux que laissent miroiter les TIC. Elle ne constitue, en effet, qu'un élément important parmi d'autres de la stratégie d'ensemble en faveur du développement économique et social. Par ailleurs, les forces du marché ne sauraient, à elles seules, garantir une concurrence loyale sur la plupart des marchés des TIC dans le monde d'aujourd'hui. Il appartient donc de plus en plus aux régulateurs de jouer un rôle actif pour veiller à la mise en place des fondements mêmes de la concurrence, comme l'interconnexion et la revente, d'une manière équitable et en toute transparence. Dans le même temps, ces mêmes régulateurs doivent élaborer des programmes obligatoires de mise en oeuvre du service universel à l'intention des populations rurales et urbaines qui pourront ainsi disposer de réseaux mais aussi de services à un coût abordable.

C'est dans cette optique que le BDT a décidé de se consacrer cette année à l'étude des autorités de régulation performantes. L'efficacité de la réglementation est le thème qui a été retenu pour le présent Colloque mondial des régulateurs, mais aussi pour le Rapport annuel du BDT "*Tendances des réformes dans les télécommunications*". Les cinq études de cas menées par le BDT dans différents pays du globe portaient également sur ce thème. Ces études de cas, qui sont peut-être les rapports les plus détaillés publiés à ce jour sur les autorités de régulation, insistent sur des aspects fondamentaux, dont le déroulement de la réforme du secteur dans chaque pays considéré, les compétences réglementaires et le mandat, la transparence dans le processus de décision et enfin, les effectifs et le financement des autorités de régulation.

Cet après-midi, nous examinerons plus en détail ces études de cas et sommes très honorés de pouvoir compter sur la présence avec nous aujourd'hui des responsables des cinq autorités de régulation étudiées, représentant le Botswana, le Brésil, le Maroc, le Pérou et Singapour.

Demain, nous étudierons de plus près le rapport "*Tendances des réformes dans les télécommunications*". Chaque auteur nous fera part de ses observations et une série de groupes de travail différents sera chargée d'explorer plus en profondeur les thèmes de notre rapport. Cet ouvrage s'appuie non seulement sur les travaux de recherche indépendants de ses différents auteurs, mais aussi sur les renseignements précieux que nous avons recueillis dans le cadre de nos études de cas ainsi que sur notre enquête annuelle sur la réglementation. Nous étoffons nos connaissances grâce à vous, grâce aux autorités de régulation choisies comme exemples de nos études de cas et enfin, grâce à ceux d'entre vous qui répondez fidèlement à notre enquête tous les ans. Je souhaiterais vous adresser à tous mes remerciements pour votre contribution à nos travaux et suis heureux que nous puissions organiser ce Colloque, plate-forme où nous pouvons partager notre expérience avec l'immense communauté des régulateurs et des décideurs.

L'un des principaux enseignements que nous avons tirés cette année est que le rôle du régulateur va au-delà de celui d'un arbitre chargé de veiller au respect d'une concurrence loyale, même si ce rôle se situe au coeur de son mandat. Le régulateur, non content d'être un arbitre, est aussi un catalyseur, un initiateur et un entrepreneur.

Les régulateurs peuvent, à maints égards, être comparés à un phare, qui par son faisceau lumineux, conduit les navires à bon port. Ils émettent un signal pour indiquer que leur marché

repose sur des règles d'investissement claires et précises, appliquées de manière équitable et transparente. S'il est vrai que les régulateurs n'empruntent pas eux-mêmes les voies commerciales disponibles ou n'exploitent pas les possibilités offertes par les réseaux et les services TIC, pas plus qu'ils ne vendent des produits ou des services aux consommateurs, ils contribuent, tel un phare qui guide les navigateurs, à créer un climat favorable propice à la conduite des activités. C'est ainsi que des réseaux sont mis en oeuvre, que de nouveaux services sont lancés, que de nouveaux emplois sont créés et que les besoins de la clientèle sont satisfaits. Telle a été notre motivation lorsque nous avons choisi de représenter un phare sur la couverture de la dernière édition de notre ouvrage "*Tendances des réformes dans les télécommunications*".

Tout comme les régulateurs, au BDT, nous nous efforçons de satisfaire nos clients et notamment de répondre à vos demandes. Ainsi, l'année dernière, le Colloque sur le développement à l'intention des régulateurs s'est prononcé en faveur d'un plan d'action en quatre points qui vise à poursuivre le dialogue mondial amorcé entre les régulateurs. La tenue de réunions annuelles à l'échelle mondiale était inscrite dans ce plan. Le présent Colloque constitue une réponse à la demande formulée précédemment. Il va de soi que nos colloques mondiaux des régulateurs répondaient à un besoin qui, jusqu'à l'année dernière, n'était pas satisfait. Les autorités de régulation, toujours plus nombreuses, qui existent tant dans les pays développés que dans les pays en développement sont très avides de partager leurs points de vue et leurs données d'expérience. Le BDT a tout mis en oeuvre pour répondre à cette attente. Je peux vous assurer que nous avons déjà prévu un troisième Colloque mondial annuel dans notre plan opérationnel pour l'année prochaine.

Vous avez aussi demandé que le BDT mette en place un forum en ligne ainsi qu'une ligne directe réservée aux régulateurs qui permettra à ceux-ci ainsi qu'aux décideurs de continuer à partager leurs vues et leurs données d'expérience. Comme beaucoup d'entre vous le savent, nous avons répondu à cette demande avec la mise en oeuvre d'un Centre virtuel de conférences - débats sur la réglementation (G-REX), le 8 mai 2001, dont la popularité n'a cessé de croître depuis son lancement. Ce mercredi, nous offrirons aux régulateurs et aux décideurs qui participent au G-REX, la possibilité de formuler leurs observations sur la façon dont nous pourrions à l'avenir adapter cet instrument utile pour mieux répondre à vos besoins.

Je sais aussi que bon nombre d'entre vous êtes venus ici présenter d'autres propositions visant à améliorer les services que nous vous fournissons sur les premières étapes de la réforme du secteur. Je peux vous garantir que le BDT est prêt à répondre à vos attentes et à travailler de concert avec vous. Nous sommes convaincus que par les efforts que nous déployons pour aider les régulateurs et les décideurs, nous serons à même de répondre à un double objectif, à savoir améliorer la fourniture du service universel et réduire la fracture numérique.

Je souhaiterais également associer à cette entreprise ceux d'entre vous ici présents qui sont issus du secteur privé et que nous avons invité à participer à la session d'aujourd'hui. L'un des précieux enseignements que nous avons tirés de nos travaux de cette année est que les opérateurs ne travaillent pas dans le vide mais en collaboration étroite avec des partenaires, dont le secteur privé. Tout comme les régulateurs, le BDT a besoin de partenaires pour renforcer sa gamme de produits et de services réglementaires. Nous attendons de vous des propositions sur les modalités de votre participation à nos travaux très utiles.

En réalité, nous en appelons à chacun d'entre vous pour que vous nous aidiez à élaborer notre futur plan de travail qui sera à même de mieux répondre à vos besoins. Il va de soi que tous nos plans sont axés sur la prochaine Conférence de plénipotentiaires qui se tiendra en septembre prochain. Mais tout d'abord, nous accueillerons la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) à Istanbul, Turquie, du 18 au 27 mars. Cette Conférence fixera le plan de travail du BDT pour les quatre prochaines années. Je suis très heureux que M. Fatih Mehmet Yurdal, Président de la Telecommunication Authority de Turquie, qui sera le Président de la CMDT, soit parmi nous à l'occasion de ce Colloque. M. Yurdal a beaucoup soutenu nos travaux, en

assistant à ce Colloque et il est en outre un modérateur et un participant très actif du G-REX. C'est pourquoi, je souhaite le remercier de son immense contribution.

Je souhaiterais aussi vous inviter, tout un chacun, à formuler des propositions pour la CMDT, afin de contribuer à l'élaboration de notre futur programme de travail. Les administrations de l'UIT ainsi que les Membres du Secteur de l'UIT-D sont invités à soumettre leurs propositions d'ici au 8 janvier 2002. Nous écouterons aussi les propositions que vous formulerez oralement ce mercredi. Le rapport de ce Colloque, établi par le Président, sera également présenté sous la forme d'une contribution à la CMDT. Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à présenter une proposition par écrit pour notre session du mercredi.

Mesdames et Messieurs, Messieurs les participants, je n'ai pas l'intention d'empiéter davantage sur votre temps qui est précieux. Nous avons des questions très importantes à débattre et notre processus d'apprentissage n'est pas terminé. Je souhaiterais maintenant, pour la suite de cette réunion, me tourner vers vous, les régulateurs et les décideurs, de façon que nous puissions continuer à tirer parti de votre expérience et à répondre à vos besoins urgents.

Je vous remercie de votre attention.
